



L'Union européenne

Une histoire,
des valeurs,
des actions

L'Europe unie : une nécessité après la Seconde Guerre mondiale



Ces femmes qui se sont engagées pour la construction européenne

À Strasbourg le Parlement européen porte son nom. Louise Weiss, élue députée européenne en 1979 à l'âge de 82 ans a consacré sa vie entière à promouvoir la paix, la coopération entre les pays ainsi que les droits des femmes en Europe. Autre figure emblématique, Simone Veil qui fut la première présidente du Parlement européen en 1979 et qui a milité toute sa vie pour la construction européenne.

Si le programme Erasmus qui fête en 2022 ses 35 ans, est connu et plébiscité par de nombreux jeunes, sait-on à qui on le doit ? C'est Sofia Corradi, ancienne professeure de sciences de l'éducation à l'université de Rome qui est à l'origine de la création du programme d'échanges d'étudiant-e-s Erasmus.

Une autre femme engagée pour l'Europe est Angela Merkel, qui en 16 ans de mandat en tant que chancelière allemande a joué un rôle de premier plan au niveau de l'Union européenne.



La Seconde Guerre mondiale s'est soldée par un bilan humain très lourd en Europe avec plus de 50 millions de morts, une économie en ruines, des villes et des réseaux de transport à reconstruire. Le drame de cette guerre a montré la nécessité d'une Europe unie.

La construction européenne s'est faite par étapes : de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (la CECA) à la Communauté européenne puis à l'Union européenne (UE), le chemin parcouru est grand.

Les fondateurs de l'Europe étaient tous animés par une volonté de paix en Europe. De Konrad Adenauer à Alcide Gasperi, en passant par Joseph Bech, Jean Monnet, Paul-Henri Spaak ou encore Robert Schuman, ils avaient tous une et même conviction : la paix passera par la réconciliation des peuples et surtout aussi par la réalisation d'actions concrètes.

Les grandes dates de l'unité européenne



En 1951, la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (la CECA) voit le jour. Les droits de douane et les restrictions quantitatives disparaissent pour le charbon, le fer et l'acier facilitant ainsi la libre circulation de ces ressources entre les six pays fondateurs.

En 1957, le Traité de Rome donne naissance à la CEE (la Communauté économique européenne). Elle a pour but de mettre en place un marché commun, la libre circulation des personnes, des marchandises sans barrières douanières ainsi que la création de politiques économiques communes, comme la PAC (la Politique Agricole Commune) qui verra le jour en 1962.

En 1992, le Traité de Maastricht donne naissance à l'Union européenne (UE). Il prévoit d'instaurer une union économique et monétaire.

Le traité prévoit également une politique étrangère et de sécurité commune et l'attribution d'une citoyenneté européenne à toute personne ayant la nationalité d'un État membre. La citoyenneté européenne réside essentiellement dans le droit de vote et d'éligibilité aux élections au Parlement européen et aux élections municipales.

En 2001, le Traité de Nice a pour mission de préparer l'Union européenne à l'élargissement en adaptant son fonctionnement institutionnel et la prise de décisions.

Le 1^{er} janvier 2002, l'euro voit le jour dans 12 États membres.

Signé en 2007, le Traité de Lisbonne encadre le fonctionnement actuel de l'Union européenne. Il est entré en vigueur le 1^{er} décembre 2009.

Les objectifs et les valeurs communes de l'Union européenne



Depuis sa création, l'Union européenne poursuit un objectif principal et essentiel : promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être de ses peuples.

Si la construction européenne s'est faite au départ sur le plan économique, très vite les objectifs se sont étendus à la cohésion économique, sociale et territoriale et la solidarité entre les Etats membres sans oublier le développement durable et la protection de l'environnement.

L'Union européenne s'est aussi construite autour de 6 valeurs fondamentales, désormais inscrites dans le Traité de Lisbonne et communes à tous les États membres.

- Le respect de la dignité humaine,
- la liberté,
- la démocratie,
- l'égalité,
- l'État de droit
- le respect des droits de l'homme (égalité des femmes et des hommes, non-discrimination etc.).

Ces valeurs sont désormais des éléments de l'identité de l'Union européenne.

L'histoire nous rappelle que ces objectifs et ces valeurs sont fondamentaux et que nous avons plus que jamais besoin d'Europe. Plusieurs symboles viennent d'ailleurs matérialiser l'appartenance à ce vaste ensemble afin de renforcer un peu plus le sentiment européen de ses 447 millions d'habitants.

Les symboles de l'Union européenne

Le **drapeau européen** avec 12 étoiles couleur or sur fond bleu qui forment un cercle en signe d'union. Le nombre d'étoiles n'est que symbolique, il n'indique pas le nombre de pays membres mais symbolise la perfection et la plénitude.

« **L'Ode à la Joie** », prélude du 4^e mouvement de la 9^e symphonie composée en 1823 par Ludwig van Beethoven, est devenu l'hymne officiel de l'Union européenne en 1985. Il transmet les idéaux de liberté, de paix et de solidarité que souhaite diffuser l'Europe.

La « **Journée de l'Europe** » est célébrée le 9 mai, en souvenir de la déclaration Schuman de 1950, véritable point de départ de la construction européenne.

La **monnaie unique**, l'euro (€), naît en 1992, lorsque le Traité de Maastricht propose la mise en place d'une monnaie unique. Les pièces et billets sont introduits au 1^{er} janvier 2002. L'euro est aujourd'hui utilisé dans 19 pays membres.

La devise de l'Union européenne - « **Unie dans la diversité** » - illustre la volonté de rassembler l'Europe autour de valeurs communes, dans le respect de la diversité des cultures, traditions et langues des Européens et Européennes.



Mais que fait l'Europe



« L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre.
L'Europe ne se fera pas d'un seul coup, ni dans une construction d'ensemble.
Elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. »

Robert SCHUMAN »

Ces phrases prononcées par le Ministre des Affaires étrangères français **Robert Schuman le 9 mai 1950**, devenu depuis la « **Journée de l'Europe** », n'ont finalement rien perdu de leur véracité. L'Europe s'est construite – et se construit toujours aujourd'hui – selon la méthode des petits pas, par des réalisations concrètes touchant le quotidien de 447 millions de citoyens européens.

Aujourd'hui, l'Union européenne impacte notre vie quotidienne dans des domaines très différents, sans même que nous le sachions ou nous nous le rappelions.

Retour sur quelques grandes décisions qui ont changé nos vies...



Je peux étudier à l'étranger grâce au programme Erasmus+

Que vous soyez étudiants, apprentis, élèves de lycée professionnel, demandeurs d'emploi ou jeunes diplômés, avec Erasmus+ vous pouvez partir étudier, vous former, faire un volontariat dans l'un des autres États membres de l'UE ou un pays partenaire ; vous avez droit à une bourse et ne payez que les frais d'inscription dans votre pays.



Erasmus+, c'est quoi ?

C'est un programme européen pour l'éducation, la formation et le sport des jeunes de **moins de 30 ans diplômés ou non**, qui leur permet de séjourner à l'étranger pour améliorer leurs compétences et apprendre la langue du pays. C'est aussi une occasion formidable de découvrir de **nouvelles cultures**, se faire **des amis dans le monde entier**, devenir plus indépendant.e et vivre une expérience unique.

Le saviez-vous ?



L'Espagne est la destination favorite des Européens.
La France est le pays qui a envoyé le plus d'étudiants à l'étranger en 2019 (57 087).
Le Royaume-Uni, à la suite du Brexit ne participe plus au programme Erasmus+.

En 2018 -2019 : 5200 personnes inscrites dans un établissement du grand Est (étudiants, personnels) ont participé au programme Erasmus.



Quels sont les pays qui participent à Erasmus ?

- Les 27 pays membres de l'Union européenne
- L'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Turquie, la Macédoine du Nord et la Serbie



Je peux travailler à l'étranger

La libre circulation des travailleurs est un principe fondamental de l'Union européenne. En tant que citoyen.ne européen.ne, vous avez le droit de circuler et de séjourner, de travailler de chercher un emploi et d'étudier dans un autre pays membre de l'Union européenne. Vous bénéficiez des mêmes droits que les citoyens de ce pays en ce qui concerne l'accès à l'emploi, les conditions de travail et tout autre avantage social ou fiscal.

Infobest

Conseil et information sur la mobilité professionnelle et résidentielle dans le périmètre Eurométropole-Ortenau

Rehfusplatz 11 – 77694 Kehl
+33 (0)3 88 76 68 98 / +49 (0)7851 9479 0
kehl-strasbourg@infobest.eu
www.infobest.eu

Service de placement transfrontalier de Kehl

Agence commune entre les services de l'emploi français et allemand pour mieux faire connaître les opportunités professionnelles dans le pays voisin

Bahnhofplatz 1 - 77694 Kehl
09 72 72 39 49
www.s-p-t.eu
SPT-Kehl@arbeitsagentur.de

Le saviez-vous ?

Vous pouvez continuer à percevoir vos indemnités de chômage versées en France dans le nouveau pays de votre recherche d'emploi.

En 2019, **17 millions d'Européens** vivaient ou travaillaient dans un État membre autre que celui de leur nationalité, soit plus de **3% de la population de l'Union européenne**. Chaque jour, 1,4 millions d'habitants se déplacent dans un autre État membre pour aller travailler. L'Alsace est une région où habitent plus de **60 000 travailleurs frontaliers** (vers l'Allemagne et la Suisse).

Il existe **2 structures** qui favorisent l'emploi transfrontalier.

Réseau EURES pour la mobilité de l'emploi

EURES, c'est un **réseau de coopération** qui facilite la mobilité des travailleurs au sein des États membres.

EURES, c'est **1000 conseillers** qui sont en contact quotidien avec les demandeurs d'emploi et les employeurs dans toute l'Europe.

EURES, c'est aussi une **plateforme numérique** pour vous aider à trouver un emploi et à vous préparer à partir à l'étranger.

Et ma santé ?

Les États sont souverains en matière de santé, mais l'action de l'Union européenne peut compléter ces politiques nationales. Son investissement s'est accru ces dernières années, tout particulièrement depuis l'apparition de l'épidémie de Covid-19 qui a frappé de plein fouet le continent.



Les réponses de l'Union européenne à la crise de la Covid 19

- Le **rapatriement** de plus de 70 000 citoyens européens bloqués à l'étranger
- La création d'une réserve européenne de matériel médical, **RescEU**
- La Commission européenne a engagé **2,15 milliards d'euros** pour financer six groupes de laboratoires privés dans leurs recherches et précommander **2,575 milliards de doses**, partagées entre les États membres. Elle a ainsi garanti l'égal accès aux doses de vaccins aux 27 États membres.



Ces moyens concrets qui ont vu le jour grâce à l'Europe

- **Le 112**
L'Union européenne dispose d'un **numéro d'appel d'urgence unique**, le 112, valable dans tous les États membres. Ce numéro d'appel gratuit peut être utilisé en cas d'urgence (accident, explosion, incendie, agression, etc.) depuis n'importe quel poste téléphonique, fixe ou mobile, partout dans l'Union européenne.
- **Carte d'Assurance Maladie européenne**
Il s'agit d'une **carte gratuite** qui vous permet de bénéficier des soins de santé dont vous pourriez avoir besoin lors d'un séjour temporaire dans l'un des 27 États membres de l'UE, en Islande, au Liechtenstein, en Norvège ou en Suisse, selon les mêmes conditions et au même tarif que les personnes assurées dans ce pays.

Le saviez-vous ?



Durant le printemps 2020, nos voisins européens, la Suisse, le Luxembourg, l'Autriche et surtout l'Allemagne, ont accueilli plus de 160 patients du Grand Est atteints de la Covid.

C'est l'Agence européenne des médicaments (EMA), qui délivre des autorisations de mise sur le marché des médicaments, valables dans les États membres de l'Union européenne. Elle rend également les avis scientifiques au sujet des vaccins élaborés par les laboratoires.



Consommation : ces décisions qu'on doit à l'Union européenne

Depuis les années 70, la protection des consommateurs est essentielle pour l'Union européenne.



Vous avez dit RGPD ? (Règlement général sur la protection des données)

Ce texte européen de 2016 protège les **données à caractère personnel des citoyens** et clarifie les règles d'usage de ces données par les entreprises.



Je veux consommer des produits sans OGM

Quand j'achète un produit alimentaire, je peux depuis 2003 être sûr.e qu'il n'y a **pas de présence d'organisme génétiquement modifié (OGM)** rien qu'en lisant son étiquette. L'Union européenne impose des normes de traçabilité et d'étiquetage pour les produits contenant plus de 0,9% d'OGM.



Je veux savoir ce que je mange

Autre décision importante pour notre quotidien : la traçabilité de la chaîne alimentaire a été introduite par l'Union européenne en 2005 afin de garantir la **sécurité des denrées alimentaires** et des aliments pour les animaux. La liste et la quantité des ingrédients, la date de péremption ou la présence possible d'allergène doivent figurer sur l'étiquette. Pour la viande bovine, le lieu de naissance et d'élevage de l'animal, le lieu d'abattage et de découpage doivent figurer sur l'étiquette.

Le saviez-vous ?

Je peux m'adresser au **Centre Européen de la Consommation (CEC)** installé à Kehl pour toutes les questions concernant la consommation transfrontalière en France et en Allemagne, qu'il s'agisse d'une simple demande d'information ou d'un litige avec une entreprise. Le **Centre Européen des Consommateurs France** est également votre interlocuteur si vous avez une question sur vos droits en Europe.



Finis les surcoûts en matière de téléphonie et d'internet

Si je peux utiliser mon forfait téléphonique **dans n'importe quel pays européen** sans surcoût, si je peux utiliser mes abonnements payants pour regarder des films, des séries ou écouter de la musique dans les mêmes conditions que dans mon pays, c'est grâce à la décision prise par l'Union européenne en 2017, qui a supprimé les frais d'itinérance. **Finis également les coûts de connexion abusifs pour l'utilisation d'internet à l'étranger.**

Environnement : l'Union européenne agit pour l'avenir

Depuis 1986, l'Union européenne dispose d'une compétence spécifique en matière d'environnement. L'Europe agit pour la protection de l'air, de l'eau, des habitats naturels, de la santé humaine. Elle agit aussi contre la pollution, pour le traitement des déchets, la lutte contre le gaspillage et pour le recyclage.



Réduire la consommation énergétique

C'est à l'Union européenne qu'on doit **les étiquettes de A à G** pour classer les appareils électroménagers les plus économes et les plus gourmands en énergie.



Plus de protection pour la biodiversité et les parcs naturels



Protéger les abeilles

L'Union européenne a interdit pour toutes les cultures en plein champ, l'usage de **3 néonicotinoïdes**, pesticides dangereux pour les abeilles.



Moins de déchets, plus de recyclage

Près de **70%** de nos déchets échouent bien souvent dans la nature ou dans l'eau.

Depuis 2015, les **sacs en plastique** à usage unique sont interdits.

Depuis 2021 : finis les **couverts, coton-tiges, pailles et touillettes en plastique** à usage unique.

De nouveaux objectifs

Les États devront recycler jusqu'à **90%** de toutes les **bouteilles en plastique** d'ici 2029.

D'ici 2030, **70%** des déchets d'emballage et **60%** des déchets traités par les communes devront être recyclés.



Illustrations : Edite Fernandes

Strasbourg, capitale européenne de la démocratie et des droits humains

Strasbourg qui a été longtemps l'enjeu des conflits entre la France et l'Allemagne est devenue le symbole de la réconciliation continentale.

Strasbourg accueille le siège du **Conseil de l'Europe** depuis 1949 et celui de la **Cour européenne des Droits de l'Homme** depuis 1959.

Composé de 46 états, le Conseil de l'Europe est une organisation internationale dont la mission est de promouvoir la démocratie et de protéger les droits de l'homme et l'état de droit en Europe. Ses activités visent aussi à rechercher des solutions communes aux problèmes de société, tels que les discriminations, la bioéthique, la cybercriminalité,.... Elles ont abouti à l'élaboration de chartes et conventions dont la plus connue est la convention européenne des droits de l'homme appliquée par la Cour européenne des droits de l'homme.

Strasbourg est également la ville siège du **Parlement européen** depuis 1958.

Composé de 705 député-e-s élu-e-s au suffrage universel, le Parlement européen agit en tant que colégislateur :

il partage avec le Conseil de l'Union européenne le pouvoir d'adopter et de modifier les propositions législatives et d'arrêter le budget de l'Union européenne. Il contrôle également le travail de la Commission européenne. Il représente les quelques 447 millions de citoyens européens issus des 27 pays membres de l'Union européenne. C'est à Strasbourg que se tiennent les douze sessions plénières du Parlement européen.

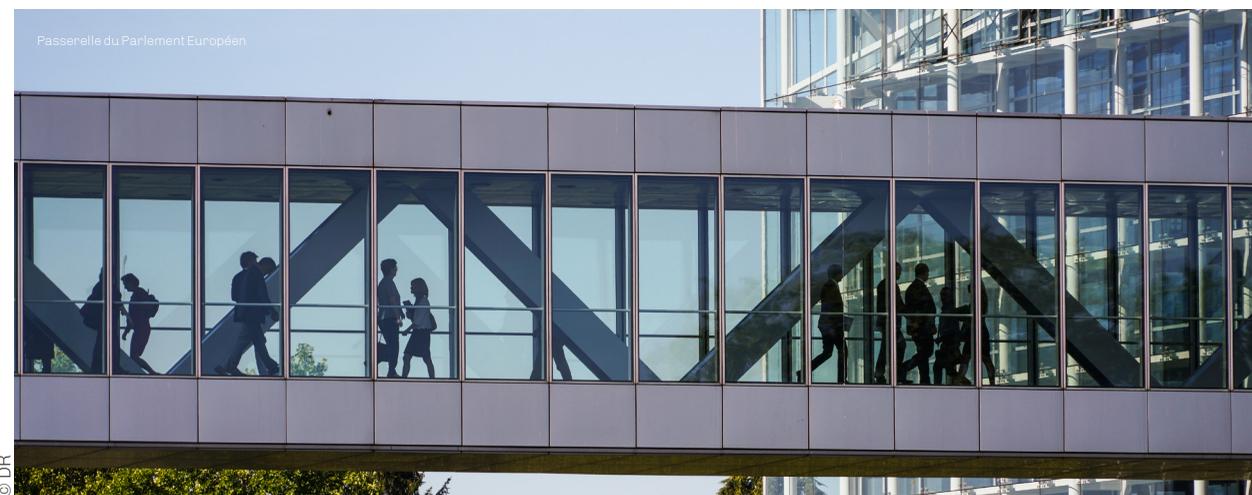
Aujourd'hui, Strasbourg partage avec New-York et Genève le privilège d'être le siège d'organisations internationales sans être capitale d'État. Deuxième ville diplomatique de France, elle accueille aujourd'hui 80 représentations diplomatiques et consulaires.

Elle abrite de nombreuses instances européennes et internationales dont :

- le site opérationnel d'eu-LISA, l'agence de l'Union européenne qui s'occupe de la gestion opérationnelle des plus importants systèmes d'information au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice
- le Médiateur européen
- le Secrétariat de l'Assemblée des régions d'Europe, réseau des régions de la grande Europe
- l'État-major de l'Eurocorps
- la Commission centrale pour la navigation du Rhin, la plus ancienne institution européenne
- le siège de la Fondation René Cassin - Institut international des droits de l'Homme

« L'EUROPE, C'EST LE GRAND DESSEIN DU XXI^E SIÈCLE. »

SIMONE VEIL,
ancienne Présidente du Parlement européen



© DR



© DR

D'importants organismes internationaux de coopération scientifique sont implantés à Strasbourg :

- **la Fondation européenne de la Science**, créée en 1974 et destinée à promouvoir une science de haute qualité en Europe et faire progresser la recherche et l'innovation
- **l'Université Internationale de l'Espace (ISU)** créée en 1987 dans le but d'offrir une formation interdisciplinaire dans le domaine spatial à des étudiants venus du monde entier
- **la Direction européenne de la Qualité du Médicament et Soins de Santé (EDQM), organe du Conseil de l'Europe**, qui assure l'élaboration et la publication des normes communes à l'échelle européenne pour les médicaments à usage humain ou vétérinaire
- **le Programme International Frontière** qui soutient la recherche fondamentale sur les

mécanismes de la matière organique et les organismes vivants

Strasbourg rayonne également sur le plan culturel. Plusieurs organismes et entreprises audiovisuels d'envergure européenne illustrent et renforcent la dimension internationale de la ville :

- **la chaîne de télévision ARTE**
 - **l'Observatoire européen de l'Audiovisuel**, organe du Conseil de l'Europe
 - **le Programme EURIMAGES** du Conseil de l'Europe
- C'est la richesse et la diversité des nombreuses institutions européennes qui expliquent enfin la présence à Strasbourg de l'Institut national du service public (anciennement ENA) qui forme les hauts fonctionnaires de l'État ainsi que de nombreux fonctionnaires des États européens ou d'autres continents.



U.S.

Ville et Eurométropole de Strasbourg
1 parc de l'Étoile, 67076 Strasbourg Cedex